



Ex-Press



Du pognon sous le sapin !

Salaires abusifs, soustraction fiscale, redistribution des richesses: les biftons pleuvent dans ce dernier numéro de l'année de socialistes.ch. Evidemment, y en aura pas pour tout le monde.

SOUSTRACTION



18 milliards: le montant qui échappe, chaque année, aux collectivités publiques suisses. La soustraction fiscale est aussi un sport national.

Page 4

EUROPE



20 ans après la votation sur l'EEE, les contributions se succèdent. Dans ce numéro, celle de l'ancienne conseillère fédérale socialiste Micheline Calmy-Rey

Pages 6 et 7

PS60+



Un nouvel organe pour le PS Suisse. C'est à une large majorité que l'AD de Thoune a fondé le «PS60+» qui se consacrera essentiellement aux générations les plus âgées.

Page 9

Appel aux dons

Aidons les réfugiés syriens

Solidar Suisse aide les réfugié-e-s syriens, en acheminant de la nourriture et des articles de première nécessité.

Votre soutien compte!

CP: **10-14739-9**

Dons en ligne:

www.solidar.ch/syrie



SOLIDAR
SUISSE

Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO





Sur la Goldküste zurichoise, les noms des bateaux ne laissent pas de place au doute.

Des mesures efficaces contre les salaires abusifs

Après le pataquès de la votation du 25 novembre dernier sur les épizooties, le menu du prochain rendez-vous dans les urnes – le 3 mars 2013 – sera nettement plus conséquent. Avec, en vedette, l’initiative « contre les rémunérations abusives » que l’AD du PS Suisse vient de soutenir à une écrasante majorité. Jean-Christophe Schwaab

Alors que les mauvaises prévisions conjoncturelles s’accumulent, la pratique des salaires indécentes ne semble pas trouver de fin. Une poignée de grands managers continue de se servir des salaires si élevés qu’un citoyen normal n’aurait pas assez de toute une vie pour les dépenser. Comme si ces montants qui dépassent l’entendement ne suffisaient pas, ces mêmes grands managers peuvent encore compter, pour leur départ, sur des « parachutes dorés », qu’ils quittent un fleuron en plein essor ou une épave au bord du gouffre.

Déjà choquantes en soi, ces pratiques sont nuisibles à notre économie. Souvent liées à des objectifs à court terme, elles incitent à la prise de risques inconsidérés... qui mènent à des milliards de pertes. Souvent liées à des objectifs de rendement déraisonnables, elles poussent à restructurer des entreprises pourtant rentables, sacrifiant emplois et savoir-faire industriel sur l’autel du profit. Les nombreux cas de licenciements « boursiers » ou de traders fous causant des pertes colossales (notamment à UBS) témoignent de cette inquiétante évolution.

Enfin, les rémunérations abusives contribuent à creuser l’écart entre les salaires et donc à ce que les personnes fortunées voient leur revenu disponible (après impôts) croître année après année, pendant que les classes moyenne et modeste se serrent la ceinture.

L’initiative de M. Minder « contre les rémunération abusives » est une excellente réponse à ces dérives choquantes. Elle n’est certes pas la seule – il y a aussi l’initiative « 1:12 » des jeunes socialistes – mais elle n’en contient pas

moins des instruments efficaces pour limiter la cupidité de quelques managers: interdiction des parachutes dorés et des primes de bienvenue, interdiction des mandats de complaisance, vote des actionnaires sur les salaires de la direction, du conseil d’administration et du comité consultatif, obligation pour les caisses de pension de voter dans l’intérêt de leurs assurés et non pas selon les vœux de la direction, sanctions pénales en cas de non-respect de ces règles. Cet arsenal, qui ne s’applique qu’aux entreprises cotées en bourse, renforce le pouvoir décisionnel de leurs vrais propriétaires, c’est-à-dire les actionnaires. En effet, ces derniers sont souvent considérés comme la cinquième roue du carrosse par des directions et des conseils d’administration qui préfèrent se servir des rémunérations énormes plutôt que de leur distribuer tous les bénéfices.

Le Parlement a certes opposé un contre-projet indirect à l’initiative de M. Minder. Il est de bonne facture et les socialistes y ont grandement contribué. Malheureusement, il ne va pas assez loin: sur de nombreux points essentiels, là où l’initiative apporte une solution claire, le contre-projet indirect tempère à coup de « en principe » ou de « sauf exceptions », qui laissent libre cours aux salaires abusifs. Il faut donc voter oui à une initiative plus précise, par conséquent plus efficace.

jcschwaab@pssuisse.ch
conseiller national (VD)



Des thunes

C’est peut-être la période des étrennes et du 13^{ème} salaire qui veut ça: toujours est-il que ce dernier numéro de l’année de socialistes.ch fait la part belle à l’argent. Souvent mal acquis d’ailleurs. Salaires abusifs, soustraction fiscale: les biftons pleuvent, mais tout le monde n’est pas logé à la même enseigne. Au-delà de toutes les considérations strictement matérielles, on discerne cependant dans l’accumulation des dossiers relatifs à la gestion, à la transparence et – en règle



générale – au malaise diffus qui accompagne notre relation avec l’argent en tant que pays souverain, les prémises d’une remise en cause majeure. Ce n’est évidemment pas la première fois que la Suisse se retrouve un peu secouée et vous me direz qu’elle en a vu d’autres. Néanmoins, il semble quand-même qu’elle se retrouve désormais bien seule face à l’opprobre international. Que ce soit pour de bonnes ou de mauvaises raisons, nous commençons sérieusement à voir la liste de nos amis, sincères ou intéressés, se raccourcir comme une peau de chagrin. C’est aussi de cela – et des moyens d’y faire face – qu’il est question dans la contribution de Micheline Calmy Rey qu’elle a bien voulu nous confier après s’en être préalablement ouverte au « Temps ». Bref, on est plutôt mal et comme l’heure des bonnes résolutions approche, projetons-nous en 2013 pour espérer voir l’avènement d’une stratégie de l’argent propre digne de ce nom, la fin des rémunérations excessives et l’introduction tant nécessaire d’un salaire minimum à l’échelon national. Nous devons également encore nous battre – à notre échelle – pour conserver une prévoyance vieillesse et professionnelle digne de ce nom, sans oublier le maintien de prestations décentes pour les personnes en difficulté, en particulier celles atteintes dans leur santé. Une santé que nous vous souhaitons excellente à l’image de celle de ce journal qui boucle son 60^{ème} numéro. Cela signifie que cela fait exactement dix ans que nous sévissions. Amplement de quoi vous remercier pour votre intérêt, votre soutien et – dans certains cas – votre résilience. A toutes et tous: joyeuses fêtes de fin d’année et rendez-vous en février 2013 pour de nouvelles aventures! ...

Jean-Yves Gentil

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et und Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialiste.ch

Rédaction Jean-Yves Gentil

Production Atelier Bläuer, Berne



La lutte contre la fraude fiscale n'est pas à sens unique !

Tout le monde sait que des contribuables allemands auraient déposé 300 milliards au noir dans les banques en Suisse. Depuis quelques années, des effectifs croissants de hauts fonctionnaires au Département fédéral des finances sont employés pour aider les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche à tirer de l'ombre à la lumière leurs contribuables qui cachent leurs avoirs dans les banques en Suisse. Margret Kiener Nellen

Si par contre vous désirez savoir quelles sommes des contribuables suisses cachent au fisc suisse, c'est l'omerta qui règne. Ni l'Administration fédérale des contributions (AFD) ni la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF) ne sont prêtes à faire des estimations voire à prendre des mesures. Feu notre camarade et dernier ministre des Finances socialiste Otto Stich nous a confirmé, en 2007, que la Suisse perdait des milliards de francs d'impôts, d'une part pour avoir légalisé la soustraction fiscale et, de l'autre, pour ne pas lutter efficacement contre la fraude fiscale. A rappeler que la distinction suisse entre la soustraction fiscale (passible d'amende en droit administratif seulement) et la fraude fiscale est unique au monde et doit être éliminée dans le projet de loi sur le droit pénal fiscal que le Conseil fédéral mettra en consultation en 2013.

Une villa luxueuse et zéro impôt

En effet, pour une poursuite efficace des délits fiscaux, il manque du personnel dans les administrations fiscales fédérales et cantonales. Il a été diminué sous l'ère du néo-libéralisme. Des procureurs de pointe confirment que les autorités fiscales suisses sont passives en la matière. Pour certains milieux richissimes, c'est devenu à la mode de tout soustraire à l'impôt. En tant

que maire de la commune de Bolligen (BE, j'ai vu des situations incroyables : des gens possédant une villa luxueuse et payant zéro franc d'impôt. Un couple aisé qui cache toute sa fortune dans une fondation au Liechtenstein. Ou encore un académicien qui habitait une case postale pour échapper aux impôts! Toute autorité communale peut constater ces faits. C'est que les personnes imposées au forfait donnent un très mauvais exemple. Le couple Theodoros et Gianna Angelopoulos-Daskalaki, par exemple. Lui multimilliardaire, elle ancienne maire d'Athènes, payent à Gstaad (BE) un impôt sur une fortune de 73 millions et créent à Genève une fondation. Quelles autorités fiscales suisses inspectent ces fondations et les « trusts » qui poussent comme des champignons, à grand risque de soustraction? Alors que les autorités suisses devaient traiter des milliers de requêtes d'assistance administrative des Etats-Unis et d'autres pays, l'AFD n'a fait que trois (!) requêtes d'assistance administrative concernant des contribuables suisses à d'autres pays en 2011 et 2012. Alors que nous connaissons certains endroits où les contribuables suisses qui en ont les moyens placent leurs millions au noir, souvent avec l'appui de banques domiciliées en Suisse: Iles Caiman, Jersey, Liechtenstein et même en Allemagne... Il est donc urgent de renverser ce sens unique !

Le Groupe socialiste intensifie le débat sous la coupole fédérale

Depuis toujours, le PS exige l'imposition de l'intégralité des revenus et des fortunes ce qui permettrait de réduire la charge fiscale pour toutes et tous, notamment pour les familles monoparentales. Avec son initiative populaire fédérale «contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques» de 1978, le PS exigeait déjà la correction du secret bancaire suisse comme protection de la soustraction fiscale en un secret de fonction, obligeant les banques à renseigner les autorités fiscales et les tribunaux. C'est dans ce contexte que le Groupe socialiste vient de proposer, dans une motion au Conseil national, un train de mesures de lutte contre la soustraction fiscale en Suisse. La droite n'en voulait pas, au motif qu'il fallait éviter de semer le doute en Suisse même à un moment où l'Europe cherchait en la Suisse le bouc émissaire...

Frauder le fisc, c'est voler le peuple. Les victimes de ce refus bourgeois de poursuivre les infractions fiscales sont les caisses de la Confédération, des cantons et des communes qui perdent chaque année au moins 18 milliards de francs d'impôts au total. Camarades, pour la justice fiscale je vous invite à suivre ce dossier par des interventions dans les cantons et les communes! Des propositions à ce sujet sont à disposition pour les sections cantonales sur l'extranet du PS.

margret.kiener@pssuisse.ch
conseillère nationale (BE)



Un casse tête nommé Rubik

C'était programmé : la Chambre des Länder allemands a rejeté l'accord fiscal passé avec la Suisse sur le principe d'un impôt libérateur. Et même s'il devait être repêché, ces prochains jours, par la commission de médiation, ce type d'accord ne manquera pas de conduire notre pays dans une impasse. C'est l'avis du Groupe socialiste des Chambres fédérales qui a publié dernièrement un papier de position dont nous publions, ci-après, les grandes lignes. Le problème principal est identifié : c'est celui d'un passage rapide à l'échange automatique d'informations. Faute de quoi, la Suisse risque de se retrouver au ban des nations.

C'est que la Suisse a tout intérêt à ce que ses partenaires présentent des finances saines et ne s'engagent pas, à leur tour dans une compétition entre fiscalités au niveau international qui finirait en spirale descendante, désorganiserait les finances de l'Etat et permettrait à l'opacité d'envahir les places financières. La Suisse doit ainsi endosser un rôle actif et arrêter de freiner des quatre fers. Seuls ceux qui adoptent une attitude constructive se voient accorder la possibilité de poser leurs exigences et d'éviter toute dérive. Par ailleurs, les solutions « alternatives » ne méritent d'être prises en considération que si elles reçoivent un soutien multilatéral. L'impôt libérateur, par exemple, est rejeté par 33 Etats sur 34 membres du Comité des affaires fiscales de l'OCDE. Et si, jusqu'à présent, la Suisse a conclu trois accords avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Autriche tout en menant des pourparlers avec l'Italie et la Grèce, le sec refus du Bundesrat allemand n'augure rien de bon pour la suite. De toute façon, pour le PS, l'impôt libérateur ne constitue pas une alternative à une imposition fiable des revenus de capitaux. Il nuit à l'échange automatique d'information et, étant anonyme, entretient l'évasion fiscale.

Dès lors, l'échange automatique d'information dans les questions fiscales est le seul instrument utile durablement et garantissant la souveraineté fiscale de tous les Etats. Et la pression exercée dans cette direction sur la Suisse va s'accroître fortement. Conformément au FATCA, l'Autriche et le Luxembourg transmettront des informations bancaires aux Etats-Unis en 2013, alors qu'ils s'y étaient toujours refusés envers les autres membres de l'UE. Si ces deux pays, dans le cadre de la fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts, adoptaient l'échange automatique d'information, la pression va encore augmenter. Le Conseil fédéral va donc devoir négocier voire même se retrouver contraint à accepter le principe d'un échange automatique d'informations avec le fisc américain. Nul doute qu'il sera ensuite particulièrement difficile de justifier la non-application d'un même dispositif avec l'Union européenne.

Pour le PS, la Suisse peut encore décider de son propre chef comment se sortir de cette situation délicate. Pour autant qu'elle saisisse l'occasion de mener une démarche proactive avec l'Union européenne sur l'échange automatique d'informations. Avec, pour objectif, de

mettre un terme définitif aux différends récurrents relatifs au secret bancaire. Il conviendra, en outre, de négocier des délais transitoires, de légaliser les actifs non imposés appartenant à la clientèle existante et de prévoir l'ouverture réciproque des marchés dans le secteur des services financiers. C'est la seule manière de contraindre la place financière helvétique à fournir des services aussi efficaces qu'intègres à tout le monde plutôt que de persister à miser sur la soustraction fiscale pratiquée par une minorité aisée.

Si les institutions politiques se décident à agir, l'échec de l'accord fiscal avec l'Allemagne et la mise en œuvre du « FATCA » peuvent représenter une chance pour notre pays. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à un retour de boomerang. Les affaires des receleurs de données volées vont devenir toujours plus florissantes et – d'ici peu – la Suisse devra se résoudre à accepter les nouveaux standards internationaux sans avoir pu conforter ses positions dans le cadre de négociations.

Dernier élément qui renvoie à l'article de Magret Kiener-Nellen (voir page précédente), il serait tout de même particulièrement piquant que – sous la contrainte ou non – la Suisse doive ouvrir ses registres à l'international, mais les verrouille à l'intérieur de ses frontières. Raison pour laquelle le PS exige l'égalité de traitement entre les autorités fiscales nationales et celles des pays qui recevront des informations bancaires dans le cadre de l'assistance administrative.



Europe : pour un modèle suisse

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la votation sur l'EEE, les contributions, des plus denses aux plus farfelues, se succèdent afin de relancer la politique européenne helvétique. Pour l'ancienne conseillère fédérale socialiste Micheline Calmy-Rey, ministre des Affaires étrangères de 2003 à 2011, la voie bilatérale est appropriée, mais la Suisse doit accepter de négocier une solution plus souple qui préserve ses intérêts.



On a souvent fait le reproche à la politique européenne de la Suisse de relever d'une mentalité d'épicier, d'être sans courage et sans vision.

L'approche suisse est une approche sectorielle, au coup par coup, et pour dire les choses de façon positive, l'approche est flexible. Elle nous confère des marges de manœuvre, ouvrant ainsi la porte à un large champ de discussions. Les possibles pesées d'intérêts se trouvent au cœur du débat. Mais l'approche suisse est-elle pour autant sans courage et sans vision ?

Le courage consisterait-il à lancer des initiatives promises à l'échec ou à proposer une stratégie de confrontation en espérant qu'elle n'obtienne pas de majorité ? Par exemple lors de la votation sur la poursuite des bilatérales en février 2009, seuls quelques responsables de l'UDC ont espéré une majorité de refus. Le but du parti consistait à obtenir un pourcentage de voix supérieur à sa force politique effective. Cette évolution est grave en soi et le pire serait de voir d'autres acteurs s'en inspirer. De ce point de vue, la décision du Conseil fédéral d'appliquer la clause de sauvegarde à huit pays membres me fait soucier.

Le modèle suisse est en construction et on peut faire la critique du peu de lisibilité de l'approche sectorielle. Mais est-ce pour cette raison qu'il manquerait de vision, de souffle ? Je suis convaincue du contraire.

Du côté du partenaire, le modèle de l'Union

européenne part de l'idée que plus on est grand, plus on est fort. Il est né d'une volonté de s'unir pour faire le poids face aux changements dans la distribution des forces après la Seconde Guerre mondiale. Il est né d'un processus qui va de haut en bas. Bien sûr, le Parlement européen a, avec le traité de Lisbonne, vu ses compétences renforcées. Ce même traité prévoit un droit d'initiative européen. Mais l'évolution reste insuffisante si nous la considérons au vu des effets intégratifs d'une participation directe : confiance dans les autorités, légitimité des décisions, sentiment d'appartenance à une communauté, de tels effets se dégageant d'une histoire commune, des activités, des débats, des projets communs. On peut comprendre que ce modèle soit peu attractif pour des citoyens suisses.

Le modèle européen se veut en outre uniforme dans son application aux états membres. Quant aux relations avec les états non membres comme la Suisse et les membres de l'EEE, elles ont jusqu'ici été régies par le principe du non-partage institutionnel. En d'autres termes une intégration économique sans intégration politique. L'UE a donc accepté dans ses discussions avec la Suisse des solutions qui reposent sur la reconnaissance mutuelle de l'équivalence des normes suisses et communautaires. A l'avenir, elle souhaiterait modifier les choses et établir un lien de dépendance entre l'accès à un secteur de son marché et la reprise des normes européennes correspondantes, tout en voulant éviter toute immixtion de tiers lors du

processus de décision communautaire, afin de préserver son autonomie en matière décisionnelle ainsi que l'intégrité de son droit et de sa souveraineté. C'est sur ce point que portent les discussions institutionnelles entre la Suisse et l'UE. Elles ne vont pas de soi puisqu'elles touchent à la compréhension que nous avons de notre souveraineté.

Aujourd'hui, l'UE évolue vers une union de nature différente du fait de la crise de l'euro. Il devient évident que la classe politique à la tête des Etats membres ne peut plus tenir les dossiers européens clés en dehors des agendas de politique intérieure. Les gens, accablés par les plans d'austérité, descendent dans la rue et contestent les décisions. D'autre part, l'UE me paraît s'orienter vers la diversité, c'est-à-dire en prenant en compte des degrés d'intégration différenciés. On a vu deux états refuser de s'engager en faveur du pacte fiscal, d'autres ne sont pas associés à Schengen et, enfin, les membres de la zone euro siègent entre eux pour tenter de résoudre leurs problèmes, à l'exclusion des autres membres. Une Union européenne plus démocratique et acceptant de tenir compte de la diversité des intérêts de ses membres apparaît comme une évolution positive au regard de la Suisse. D'ailleurs, le fait qu'elle entre en matière sur une discussion institutionnelle avec la Suisse en dehors d'une procédure d'adhésion est un signe dans ce sens.

Et c'est précisément ce que cherche le modèle suisse. La Suisse est favorable à des solutions qui lui garantissent un accès au marché européen tout en respectant sa souveraineté et le bon fonctionnement de ses institutions. Bref, la Suisse est favorable à des solutions qui tiennent compte du principe de diversité. Denis de Rougemont faisait remarquer que le seul agent fédérateur que notre histoire permet d'établir est la défense commune du droit de rester divers. Cela détermine deux constantes :

LA POSITION DU PS

Ainsi que Christian Levrat a eu l'occasion de l'exprimer dans son discours devant l'Assemblée des délégué-e-s de Thoune, le PS considère que la voie bilatérale a conduit la Suisse dans une impasse. Aujourd'hui, la politique européenne est bloquée car il est de moins en moins possible d'accéder au marché intérieur européen sans en suivre les règles, au besoin en adaptant la législation nationale. Cela conduit à une insécurité du droit grandissante dans la mesure

où la Suisse est encore plus intégrée au marché européen que bien des états membres de l'UE.

Pour le PS, le statu quo n'est pas une option. En revanche, quand quelques personnalités des partis du centre et des milieux économiques reconsidèrent l'adhésion de notre pays à l'EEE, ils ne font que reconnaître enfin :

- Que la voie bilatérale n'a pas remplis les espoirs placés en elle ;
- Que le déblocage de la politique

européenne est aujourd'hui indispensable.

Cette discussion ne doit cependant pas se limiter à l'EEE. Il convient plutôt de reprendre un débat factuel et constructif sur l'intégration européenne :

- A l'instar du rapport d'intégration de 1999, il faut absolument faire lucidement le point de la situation en Suisse comme dans l'Union européenne en procédant à une analyse comparative des conséquences,

pour notre pays, de la poursuite des relations actuelles (pendant qu'il est encore temps), d'une adhésion à l'EEE ou directement à l'Union européenne.

- Au delà des aspects économiques, financiers, sociaux et écologiques, cette analyse devra également approfondir les questions liées à la démocratie politique. C'est sur cette base, uniquement, que des décisions valables pourront être prises pour l'avenir européen de la Suisse.

de projet politique



Micheline Calmy-Rey et Manuel Barroso, en février 2011, lors du lancement des « bilatérales III ».

la première, l'arbitrage parce qu'un conflit ne doit pas conduire à l'oblitération de l'autre; la deuxième, la méfiance à l'égard de toute velléité d'hégémonie, même lorsque l'un deux avait et a les moyens de s'imposer aux autres.

Le modèle suisse se caractérise donc sur le plan institutionnel:

- par une forme de fédéralisme fondée sur la pluri-appartenance. La Suisse ne connaît pas de minorités, mais des parties constitutives; par une approche de bas en haut: la démocratie suisse s'est construite étape par étape et donne une large place à la participation directe de ses citoyens et citoyennes. La Suisse est une démocratie constitutionnelle fondée sur des institutions communes;

- par le refus du centralisme qui implique l'acceptation des spécificités des différents cantons tenant compte de la diversité des langues, des religions et des traditions communautaires; par la flexibilité de ses institutions. Notre Conseil fédéral tient plus d'une force de coordination que d'un gouvernement doté d'une forte affirmation du pouvoir. Il est élu sans programme et formé des représentants des principaux partis politiques qui doivent s'entendre pour gouverner;

- par la mise en place de mécanismes de rééquilibrage: double majorité cantons/population, péréquation financière intercantonale par exemple.

Il n'est dès lors pas étonnant que la Suisse défende ces mêmes constantes dans les discussions avec l'Union européenne. C'est-à-dire

une approche sectorielle et flexible, la préservation de nos avantages comparatifs; pour les questions institutionnelles, pas de juges étrangers ni de reprise automatique du droit européen; le respect de nos procédures démocratiques; la possibilité de recourir à l'arbitrage.

Entre l'adhésion et l'EEE, la Suisse prône une troisième voie, la voie bilatérale (on peut aussi imaginer une voie d'adhésion avec des exceptions permanentes, ce qui pratiquement pourrait revenir au même). Elle respecte les degrés divers d'intégration au marché européen, la souveraineté et les procédures politiques des uns et des autres ainsi qu'une volonté de coopération institutionnalisée étroite. Il est évident qu'une telle voie peut intéresser l'UE, voire d'autres Etats. Car l'avantage de l'approche suisse est la flexibilité, soit de pouvoir soustraire des secteurs entiers des négociations, comme le marché du travail ou le secteur des assurances. Elle autorise de surcroît une politique étrangère et une politique commerciale internationale indépendante. On peut en effet penser que pour certains Etats, la perspective de devoir appliquer une stratégie de politique étrangère, ou financière, ou économique, ou fiscale décidée de manière unilatérale par deux ou quelques Etats membres soit un problème.

Le développement des accords bilatéraux est une question centrale pour l'avenir de la politique européenne de la Suisse et de l'orientation qu'elle prendra. La Suisse doit aussi se poser la question du montant des coûts d'opportunités politiques et économiques issus de

normes distinctes et divergentes. Il convient en outre de réévaluer sans cesse le bilan de souveraineté de toutes les options d'intervention, c'est-à-dire de la possibilité d'exercer une influence sur les prises de décision. Dans ce contexte, la politique européenne de la Suisse ne doit pas déboucher sur un statut de membre de facto sans droit de vote.

Il y a donc un intérêt mutuel à négocier. Ce d'autant plus que la faisabilité extérieure d'une poursuite matérielle de la voie bilatérale selon les mêmes modalités n'est pas, ou plus que ponctuellement, envisageable.

En conclusion:

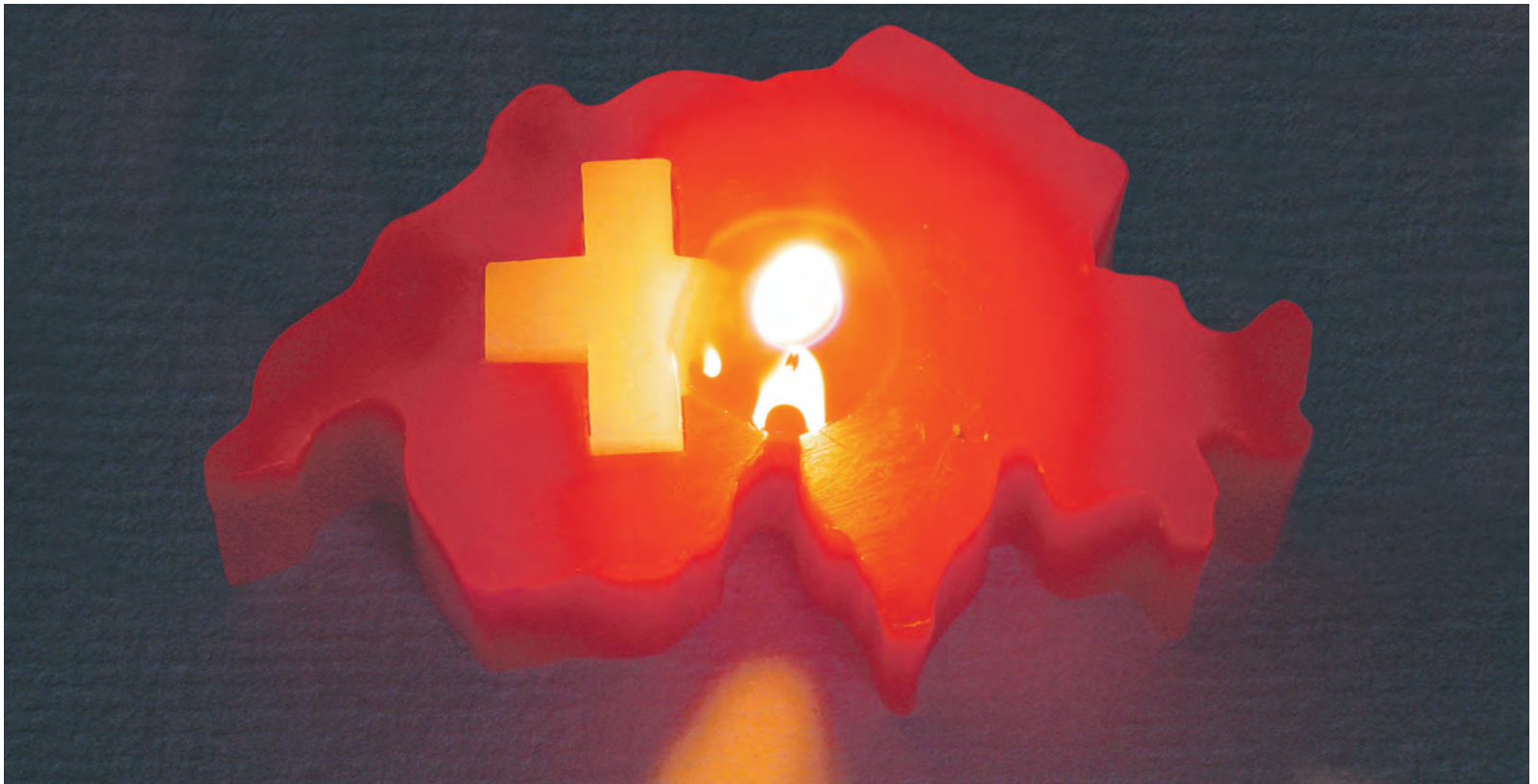
- L'Union européenne est notre plus important partenaire et, par conséquent, une stratégie de confrontation avec elle n'est pas raisonnable; la question de l'adhésion à l'UE n'est pas sur l'agenda politique, cela signifie que la voie des bilatérales est incontournable. Cela signifie aussi que des solutions institutionnelles devront être trouvées dans un accord horizontal ou accord-cadre;

- les Européens n'attendent pas de nous que nous répitions inlassablement les raisons de nos réticences. Ils attendent de nous un projet, un plan de travail en commun auquel nous adhérons et qui est susceptible de rencontrer leur approbation.

- Je défends l'idée d'un modèle suisse qui serait de nature à convaincre que nos relations avec l'UE ne sont pas uniquement techniques, mais bien un projet politique à l'échelle du continent européen.

- La conclusion d'un accord horizontal compris dans des négociations d'ensemble (bilatérales III) pourrait permettre de surmonter ces obstacles. Y seraient ancrées des règles et des procédures claires, propres à garantir l'homogénéité du droit applicable. Dans un tel cadre, quelques solutions institutionnelles dérivées de l'accord EEE pourraient être intégrées.

La Suisse s'est longtemps tenue à l'écart des mouvements du monde. Elle ne s'y est résolue que récemment, avec en 2002, son adhésion aux Nations unies. Au sentiment que de l'extérieur rien de bon ne peut venir, s'est ajoutée très longtemps la conviction que la politique étrangère n'est au fond pas déterminante. Il n'en reste pas moins que nous voulons avoir de l'influence, nous voulons compter, être considérés, faire valoir nos atouts et notre conception des choses. Et nous savons que dans un monde globalisé et interdépendant, la souveraineté signifie d'abord que l'Etat, là où il est concerné, peut participer aux processus de décision et les influencer. Voilà pourquoi nous négocions avec l'Union européenne.



En Suisse, 600 000 personnes sont plongées dans la précarité.

Noël, fête de la grande redistribution

Qui de plus démuné qu'un nouveau-né, avec pour tout chauffage d'appoint le souffle d'un bœuf et d'un âne ? Avec, en guise de nid d'ange, un peu de paille, un bout de linge ? Le contraste entre les fastes de Noël et cette scène qui en est l'origine nous invite, croyant-e-s ou non, au partage dans toutes ses dimensions.

Maria Roth-Bernasconi

Un partage plutôt raté puisqu'en Suisse, la pauvreté et les inégalités croissent plus vite que les sapins. Sans connaître les problèmes sociaux aigus de ses voisins européens, notre pays fait face à une hausse rapide des dépenses d'aide sociale. C'est sûr, l'« assainissement » – toujours en cours – des assurances sociales, au prétexte de foyers isolés d'abus devenus soupçon généralisé, y est pour quelque chose.

Ainsi, sous l'effet des lois révisées sur l'AI et sur l'assurance-chômage, les services sociaux de Suisse romande ont vu leurs bénéficiaires augmenter de 20 % en deux ans. Les problèmes se posent aux deux « bouts » de la vie active: les jeunes en mal de vrai travail comme les

seniors à petites rentes peinent à joindre ceux-ci chaque mois. Idem au milieu du parcours: personnes migrantes, sans formation ou au chômage, invalides psychiques et familles monoparentales tirent le diable par la queue. Et lui vendraient presque leur âme, Noël ou pas, pour s'en sortir.

Peu de moyens contre la pauvreté

Alors, qu'Alain Berset annonce un programme national de lutte contre la pauvreté, c'est bien. Axé sur la formation et les prestations pour familles, ce plan aidera sans doute un peu les 600 000 personnes qui, en Suisse, sont touchées par la pauvreté et les 400 000 autres qui en sont menacées. Mais 9 millions de francs, c'est bien peu pour autant de besoins. Surtout si l'on compare ce chiffre, au hasard, aux plus de 300 millions de francs proposés pour l'achat des très controversés Gripen. En somme, l'argent – ou plus exactement, la volonté politique de la majorité de droite – manque pour répondre à des besoins humains avérés (sans parler de l'aide au développement!), alors qu'il coule à flots pour satisfaire des caprices militaires obsolètes et superflus.

Personnel menacé

Même type de débats financiers autour du budget de la Confédération, examiné par le Conseil national le 27 novembre. L'UDC voulait opérer une coupe de 2 % dans les dépenses de personnel (soit 107,5 millions de moins). Une proposition désormais rituelle à l'approche des fêtes, dont la majorité du conseil a heureusement compris qu'elle était inadéquate. Inadéquate au vu des tâches de plus en plus nombreuses et complexes assumées par un personnel fédéral très compétent et déjà soumis à une détérioration de ses conditions de travail.

Redistribuer: une nécessité

Le problème ne se pose pas en termes de ressources disponibles, mais de (re)distribution. Loin de toute fièvre commerciale, le message de Noël nous exhorte à partager. Autrement dit, à redistribuer.

maria.roth-bernasconi@pssuisse.ch,
conseillère nationale (GE),
secrétaire générale de l'Association
du personnel de la Confédération



Catégorie séniors

J'en avais assez des séances, des dossiers, des discussions, des controverses. Après 16 années passées à l'exécutif de ma commune (seule socialiste, première et unique femme du collège), sans compter la dizaine d'années à la vice-présidence du PS zurichois, il me fallait une pause politique. C'était en 1990; je me suis donc concentrée sur mon métier de spécialiste en orientation professionnelle et en formation des personnes sans emploi. Huit années plus tard, alors que j'étais à la veille de la retraite, un camarade de parti me déclara que ma pause avait assez duré. Il m'entraîna à collaborer au sein du groupe de travail senior du PS zurichois. Je me suis alors immergée dans la politique de la vieillesse et j'y ai puisé la motivation de me présenter et d'être élue à l'assemblée constituante de mon canton.

Le PS doit continuer à mettre à profit la force, les savoirs et l'expérience de cette génération et aussi des autres générations de camarades de plus de 60 ans. Le comité directeur du PS suisse en est bien conscient et il considère la mise en place du PS60+ comme un des projets centraux de la réforme interne du parti. Le noyau actuel du groupe PS60+ a débuté ses travaux depuis bientôt 3 ans et le Comité

directeur lui octroie, depuis cette année, un soutien logistique et financier.

Certaines personnes considèrent qu'il est inutile de créer une organisation d'ainé-e-s au sein du PS. L'évaluation des résultats des élections fédérales de 2011 leur donne tort. Les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique montrent que le groupe d'âge des personnes de 65 ans et plus constitue «clairement le point faible électoral du PS»: 69% des personnes âgées de plus de 75 ans ont voté lors des dernières élections; parmi celles-ci, la part du PS est tombée à 10% (arrondi). En revanche, pour la droite bourgeoise, la progression est fulgurante (demos 3/2012).

Le PS60+ veut être un organe souple qui agit de manière vivante au sein du parti. Les expériences faites à ce jour montrent que la participation à une organisation de seniors peut redynamiser le plaisir de s'engager dans l'ensemble du parti.

Les nouveaux vieux arrivent, au PS aussi! Le parti doit compter avec nous et peut compter sur nous.

marianne.demestral@bluewin.ch,
co-présidente du PS60+

Je suis un rentier AVS depuis quelques mois. Si je cherche à me retirer progressivement de la vie politique, par exemple de l'exécutif de ma commune après onze années de fonction, je suis encore vice-président du PS tessinois et membre du comité de l'initiative des Alpes. Notamment pour ne pas devoir assister, bras ballants, à la destruction de notre environnement et de notre politique des transports par le percement d'un second tube routier au Tunnel du Gothard. En février, je vais par ailleurs réintégrer le Grand Conseil... Fort de la conviction que toutes les générations doivent être représentées au Parlement.

J'ai été plutôt déçu lorsque le Congrès de Lugano, dans mon canton, a décidé de repousser la création du PS60+. Mais depuis, les choses ont bien évolué puisque nous pouvions déjà afficher presque un millier de membres à l'occasion de l'Assemblée des délégué-e-s de Thoune, qui n'a pas eu à se prononcer sur une modification statutaire ardue, mais qui a accueilli avec enthousiasme un nouvel organe de notre parti, né de la solide volonté de camarades âgés de 60 ans et plus de continuer à être actifs et présents.

La première conférence des membres du PS60+ se déroulera

en avril 2013. C'est pour nous un événement essentiel et nous espérons être très nombreux à cette occasion. Outre l'ordre du jour statutaire, nous voulons traiter ensemble des accents que nous mettrons sur les activités de l'année 2013.

Nous aurons aussi le temps de débattre d'un sujet de société important que nous aborderons de notre point de vue spécifique.

Le comité provisoire est déjà activement au travail: de nombreuses questions nous interpellent, certaines spécifiques aux thématiques de l'âge, d'autres plus générales: quel habitat dans la vieillesse? Quelle transition entre travail et retraite? Quel avenir pour notre système des trois piliers? Quel contrat entre les générations? Éthique et financement dans notre politique de santé, etc.

À mon avis, il est essentiel que le PS60+ devienne un partenaire important du débat politique en Suisse. Nous entendons aussi démontrer de quelle manière on peut encore prendre du plaisir à participer activement à la vie sociale et politique, même après une carrière professionnelle bien remplie.

carlo.lepori@bluewin.ch
co-président du PS60+



C'est à une très large majorité que l'Assemblée des délégué-e-s de Thoune a, le 1^{er} décembre, officiellement fondé le «PS60+», un nouvel organe qui se consacrera, en premier lieu, aux thématiques qui touchent de près les générations les plus âgées. Il s'attachera notamment à trouver des solutions basées sur la solidarité, le dialogue et la coopération entre générations. A sa tête: une coprésidence formée de Marianne de Mestral, ancienne conseillère communale et constituante zurichoise ainsi que de Carlo Lepori, vice-président du PS tessinois dont nous publions, ci-dessous, les discours inauguraux.

Adhésion et informations:
www.ps60plus.ch

100 ans du Congrès pour la paix

La cathédrale de Bâle était pleine le samedi 24 novembre pour la célébration – organisée par le PS Suisse et les deux partis cantonaux de Bâle-Ville et Bâle-Campagne – du centième anniversaire du Congrès de l'Internationale socialiste pour la paix, en 1912. Une commémoration qui fit également la part belle à différents points de vue socialistes sur la question. Ainsi, l'ancien ancien ministre fédéral allemand Erhard Eppler a fait part de ses doutes quant aux perspectives d'une Europe viable et pacifique tandis que le président du PS Suisse Christian Levrat a relevé « la conviction socialiste qu'il ne peut y avoir de paix durable sans justice sociale ».

Plusieurs autres oratrices et orateurs se sont également exprimés dont la conseillère d'Etat bâloise Eva Herzog, l'avocate tunisienne des droits humains Bochra Bel Haj Hmida ainsi que le président du conseil synodal de l'église réformée de Bâle-Ville Lukas Kundert. Par ailleurs, Benjamin Schenk, professeur d'histoire à l'Université de Bâle s'est attaché à faire la synthèse d'une conférence interdisciplinaire mêlant histoire, sociologie et sciences politiques qui a réuni – à Bâle, 3 jours durant – plus de 50 chercheuses et chercheurs de différents



100 ans après, la nécessité d'un engagement pour la paix est toujours aussi indispensable.

pays qui se sont penchés sur les tenants et aboutissants du Congrès de 1912 ainsi que sur ses conséquences. Sans pour autant oublier les problématiques actuelles liées à la sauvegarde

et au maintien de la paix. En particulier sur le pourtour méditerranéen et au Moyen-Orient comme le confirme – ci-dessous – Mario Carera, membre du Comité directeur du PS Suisse.

L'hiver arabe après le printemps arabe ?

Dignité, liberté, travail, ces 3 aspirations fondamentales ont mobilisé dès l'hiver 2010 des millions de jeunes, de femmes et d'hommes d'Afrique du Nord et dans le monde arabe contre les dictatures. Deux ans plus tard, les transitions politiques sont difficiles, la situation économique est déprimée et le conservatisme islamiste menace les libertés fondamentales. Est-ce déjà « l'hiver arabe », après les espoirs du « printemps arabe » ? Les batailles en cours autour des nouvelles constitutions (en Tunisie, en Egypte, en Lybie) cachent des luttes de pouvoir, des choix de société (primauté du droit international, rôle et place de la sharia, statut de la femme, respect des libertés fondamentales...) et l'impatience sociale grandit. Les nouveaux pouvoirs islamistes issus de premières élections (présidentielles, constituant...) se crispent et, comme

en Egypte, tentent d'imposer une nouvelle Constitution à la va-vite. Les élites de l'ancien régime n'ont pas dit leur dernier mot non plus et s'opposent aux réformes.

Après avoir soutenu les dictatures « laïques » pendant des années, l'Occident a favorisé les renversements des dictatures et promis un « nouveau partenariat » euro-méditerranéen : programmes de coopération et accord migratoire, aide à la transition démocratique et aux réformes (appareil d'Etat, justice, police...), accord d'investissements, de libre-échange, crédits du FMI (4,3 milliards \$ pour l'Egypte). La région représente aussi un intérêt sécuritaire stratégique pour l'Occident : le Sinaï, Gaza, Israël, le Mali et la lutte contre le terrorisme. La politique de stabilité, coupable de tous les soutiens aux dictatures laïques pendant des décennies, revient sur le devant

de la scène et pourrait être l'enjeu d'alliances et de deals inattendus entre Washington, l'Europe et les pouvoirs islamistes : vous nous garantes la stabilité dans la région et calmez les ardeurs du Hamas et nous vous garantissons les investissements et un appui politique dans les réformes internes.

Mais quelles réformes justement ? Les forces libérales et progressistes craignent l'adoption de constitutions aux tendances conservatrices, légitimant les restrictions des libertés, notamment les droits de la femme et d'expression. Elles craignent d'être laissées bien seules par l'Occident, en dépit des déclarations de principe, dans cette bataille entre les valeurs et les intérêts (la stabilité, la sécurité.) Certains nomment déjà les dérives graves : « On va vers du Ben Ali ou du Mubarak avec la barbe et on ne vous entend pas, vous, les Européens » : un

régime autoritaire, la corruption endémique et le contrôle social islamiste en plus.

Les forces progressistes européennes doivent redoubler d'attention pour éviter de telles dérives. Elles doivent accompagner, former et soutenir les forces libérales et progressistes, les syndicats, les ONG, stimuler leur regroupement. Elles doivent aussi veiller à ce que les procédures en cours pour la récupération des fonds des dictatures ne s'éternisent pas et s'engager pour que les accords économiques et de coopération prévoient des conditionnalités sociales et environnementales.



mario.carera@pssuisse.ch
membre du Comité directeur

AGENDA

PS Suisse www.pssuisse.ch

- Du lundi 26 novembre au vendredi 14 décembre 2012 : session d'hiver des Chambres fédérales
- Vendredi 1^{er} mars 2013 : Conférence de coordination à Soleure
- Samedi 2 mars 2013 : Assemblée des délégué-e-s à Soleure
- Dimanche 3 mars 2013 : votations fédérales
- Du lundi 4 mars au vendredi 22 mars 2013 : session de printemps des Chambres fédérales
- Du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2013 : session spéciale des Chambres fédérales

Femmes Socialistes Suisseswww.ps-femmes.ch

- Samedi 27 avril 2013 : Conférence de coordination des Femmes socialistes

JS Suisse www.jss.ch

- Samedi 15 décembre : Assemblée des délégué-e-s, dès 11h30 à Zofingue
- Samedi 16 mars 2013 : Assemblée des délégué-e-s, dès 11h00 au Progr., à Berne

Genève www.ps-ge.ch

- Mercredi 9 janvier 2013 : Assemblée générale pour les prises de position en vue des votations de mars 2013, à 19h30 au siège du PS genevois
- Mercredi 16 janvier 2013 : Assemblée des délégué-e-s du PS genevois sur le programme de législature 2013-2018, à la Maison des associations à 19h30

Fribourg www.ps-fr.ch

- Jeudi 31 janvier 2013 : Assemblée des membres du PS Fribourg à 20h00, à Rue.
- Thèmes : débat sur la modification de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire entre Jean-François Steiert, PS et Guy Parmelin, UDC.
- Mots d'ordre pour les votations du 3 mars 2013.

Jura www.psju.ch

- Février 2013 : Congrès du PSJ. Thèmes : votations cantonales et fédérales

Neuchâtel www.psn.ch

- Mardi 11 décembre 2012 : rencontre avec les présidents de section, 20h00, secrétariat cantonal du PSN, à Neuchâtel,
- Samedi 26 janvier 2013 : Congrès du PSN, dès 10h00 dans le district du Val-de-Travers

Valais romand www.psvr.ch

- Samedi 12 janvier 2013 : Congrès extraordinaire du PSVR à Saint Maurice – désignation des candidat-e-s pour le Conseil d'Etat et grand débat sur l'énergie.
- Dimanche 3 mars 2013 : élections au Grand Conseil – 1^{er} tour au Conseil d'Etat
- Dimanche 17 mars 2013 : 2^{ème} tour au Conseil d'Etat

Bonnes feuilles

Si vous n'avez pas encore déterminé quels cadeaux vous entendez offrir à vos proches et connaissances en cette fin d'année, nous nous permettons de vous conseiller deux bouquins qui en valent la peine. Ainsi, afin de célébrer, l'année prochaine, les 125 ans du parti, paraîtra – en octobre 2013 aux Éditions Limmat Verlag – un livre intitulé «Une pensée unie – mais pas unique». La première partie contient l'histoire du parti, qui sert de «fil rouge» du livre. Celui-ci éclaire le fil des idées socialistes selon les époques et traite les événements-clés comme la grève générale, la création de l'AVS ou encore la question écologique. Il raconte les antécédents de la pensée socialiste, de la fondation et du développement, mais aussi les crises et succès du parti. On y traite également la recherche de réponses nouvelles après la guerre froide ou la sauvegarde des acquis sociaux face à une idéologie néoli-

bérale d'économie de marché. La deuxième partie, encyclopédique, présente les personnages importants et évoque les mots-clés socialistes.

Pour mémoire, des conditions spéciales de souscription sont offertes aux membres du PS Suisse. Pour toute commande passée jusqu'au 30 avril 2013, elles et ils pourront obtenir cet ouvrage au prix de 34.– Passé ce délai, le prix en librairie passera à 68.–. Ce livre,



d'environ 450 pages est rédigé simultanément en allemand et en français et il est richement illustré. Vous trouverez des informations supplémentaires sur Internet à cette adresse: www.redboox.ch, adresse à laquelle vous pouvez également passer commande.

Autre beau livre à offrir et à s'offrir: celui célébrant les cent ans de majorité socialiste au sein des autorités de La Chaux-de-Fonds. Une exception helvétique que racontent les Histoires d'une ville de gauche publiées aux Editions Alphil, à Neuchâtel, sous l'égide de la section chaux-de-fonnaise du PS et avec le soutien du Parti socialiste neuchâtelois.

Écrit par un collectif d'auteurs membres du PS, dans une langue simple et vivante, avec de nombreuses illustrations, l'ouvrage retrace les principaux événements de la gestion communale durant le siècle écoulé, sans oublier l'ac-

La Chaux-de-Fonds 1912-2012
Histoires d'une ville de gauche



cueil des immigrants venus de toute l'Europe, ni la tradition pacifiste et parfois antimilitariste de la gauche ou la conquête de leurs droits par les citoyennes. Une passionnante évocation de la vie politique à La Chaux-de-Fonds depuis le début du XXe siècle, telle que vous ne l'avez encore jamais lue !

L'ouvrage est disponible (SFR 37.– l'exemplaire, TVA et frais de port inclus) en ligne, à l'adresse: www.alphil.ch.



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

AGGRAVE LA CRISE DE L'EAU.

Aidez-nous à approvisionner en eau les habitants de régions arides.
Pour leur permettre, malgré la misère, de boire de l'eau potable
et d'irriguer leurs champs. www.helvetas.ch



Dès maintenant, versez 30 francs par SMS:
envoyez **eau 30** au **488**.



HELVETAS

Agir pour un monde meilleur